



Compte rendu de la réunion avec le Conseil
Départemental du Nord
du vendredi 17 novembre 2023

Mme SEELS Frédéric, Vice-Présidente du Département du Nord
Mme LETARD Valérie, Conseillère Départementale
Mme CHOAIN Isabelle, Conseillère Départementale et Maire de PROUVY
Mr BEAUCHAMP Charles, Conseiller Départemental
Mr VENDEVILLE Emile, Secrétaire Général de l'Union Locale CGT de Valenciennes
Mme LIAGRE Aline, Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux du Nord
Mme REAL Virginie, Secrétaire Adjointe du Syndicat Départemental du Nord de l'aide à domicile et Déléguée Syndicale de la MAD
Une délégation de salariées de l'Association de L'AVAD de Valenciennes, déléguée syndicale et élues CGT, et 2 déléguées syndicales représentantes des associations (Miriad)

Ce rendez-vous avait été demandé lors de l'action de l'AVAD de Valenciennes du 09/10/2023 afin d'exposer la situation de leur structure. Les salariés nous ont demandé de participer afin de faire état des problèmes que les associations à but non lucratifs rencontrent.

À l'heure actuelle, ~~ceux sont~~ nos collègues et camarades de L'AVAD de Valenciennes qui sont dans une situation financière catastrophique qui a été actée par un commissaire aux comptes.

Heureusement, cette étude a été demandée par les élus du CSE CGT de l'AVAD puisque la Direction ne semblait pas s'affoler ~~pas~~ pour les emplois des 300 salariés.

Mais ce n'est pas la seule structure qui est en difficultés financières, après l'AVAD de Valenciennes il y en aura beaucoup d'autres comme : la MAD de Dunkerque, l'ADAR de Roubaix, l'ADMR et Miriad où les salariés rencontrent des difficultés à se faire payer leurs salaires depuis 2 mois.

Les salariés de l'AVAD ont demandé au Département de les aider à conserver leurs emplois, et d'apporter son soutien aux associations en difficultés.

Mme SEELS a répondu que l'Etat avait débloqué un fond d'urgence, mais rien pour le Département.
Mr BEAUCHAMP, Mme CHOAIN et Mme REAL ont demandé une augmentation du prix tarifaire de 23 euros. Actuellement, il ne correspond pas au coût du travail.
Mme REAL et Mr VENDEVILLE indiquent que les aides à domicile et les auxiliaires de vie sont épuisées par le métier et que les ressources financières des associations s'appauvrissent.
Mme SEELS relate les propos du Commissaire aux Comptes sur la situation financière de l'AVAD depuis la mise en place des Avenants 43 et 54 et ajoute que la moyenne d'âge des salariés est de 50ans avec une ancienneté élevée.

Nous lui avons demandé jusqu'à quel âge doit-on travailler sans obtenir de réponse de sa part.

Mme SEELS reporte la faute sur l'Etat avec l'augmentation des taxes sur les salaires et la suppression ~~les~~ des aides aux bas salaires.
Les salariés de l'AVAD de Valenciennes demandent une aide d'urgence de l'Etat ainsi que pour les associations en difficultés.

Les élus et les syndiqués CGT, ainsi que Mme CHOAIN et Mr BEAUCHAMPS, demandent :

- Une solution pérenne pour l'avenir des salariés de l'aide à domicile et des auxiliaires de vie.
- Une augmentation du tarif à 23 euros, même si cela reste encore insuffisant.

Nous attendons la réponse de Mme SEELS qui nous informe ne plus donner d'autorisation de SAAD au privé.

Les syndiqués CGT ont dit de faire savoir à Mr POIRET Président du Département qu'ils n'en resteront pas là !!!

Virginie REAL et Christine LECLERCQ.